

LE MINISTRE POURSUIT DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES LES SUPPRESSIONS DE POSTES, D'HEURES ET DE CLASSES! INADMISSIBLE !

A lors que le second degré est sacrifié, que le ministre refuse d'ouvrir de nouvelles listes complémentaires pour les certifiés et agrégés, il poursuit la casse en supprimant des postes et des classes partout.

Pour le second degré, ce ne sont pas des postes donnés, ni de listes complémentaires mais des AED en moyens de remplacement, 1 500, qui peuvent faire les missions des professeurs pour 11€ lorsqu'ils sont payés en heures supplémentaires. Et en plus ce qu'introduit le CTM du 26 janvier : des PLP exerçant en lycées et collèges, introduits et voulus par la CFDT et validés par l'UNSA. Une honte sur le détricotage des statuts.

FO a demandé de surseoir aux suppressions de postes annoncées : les 1 800 de 2021 et les 440 de 2022. C'est NON pour le ministre, son objectif est comme l'a annoncé le Président Macron, de faire travailler plus, autrement, et de recruter directement comme dans les écoles de Marseille.

Mais la vérité des prix c'est :

Dans l'Oise, dans un grand nombre de lycées, on constate une diminution importante des DHG, en relation avec la réforme Blanquer du bac. Dans les collèges, le taux d'HSA imposé dans les DHG explose tout comme les compléments de service: au collège Nerval de Crépy en Valois, on retire 10 heures d'enseignement en Lettres au collègue de Lettres Classiques pour ne lui laisser que le latin, et l'envoyer en complément de service ailleurs et l'équipe de Lettres qui se voit imposer 9 heures en HSA. Au collège de Crèvecœur, on envoie un collègue d'histoire-géographie en complément de service pour 3h, et dans le même temps, on impose 3 HSA à l'équipe.

En Charente, au collège Félix Gaillard de Cognac, une nouvelle classe est supprimée. Dans les Deux-Sèvres, 7 postes sont concernés à Jean Zay, plusieurs postes en complément de service au collège Pierre et Marie Curie, au collège de Saint-Maixent c'est un poste d'allemand qui risque d'être fractionné, au lycée Perrochon de Parthenay, un poste d'espagnol en péril et plusieurs collèges en complément de service pour 50% de leur emploi du temps... au collège de Moncoutant-l'Absie, c'est l'unique poste de CPE qui risque d'être supprimé.

Dans l'Ain, au collège Zlatin, les personnels se sont réunis, il est prévu 29 divisions au lieu de 32 à la rentrée, les compléments de service vont se multiplier et toutes les classes sont prévues avec au moins 28 élèves, 30 en cinquièmes.

Toutes des académies et départements tous les collèges et lycées sont touchés :

A Nice, pour 740 élèves en plus, le ministre décide de supprimer 125 postes mais il constitue une réserve en HSA de près de 2271 heures, réserve correspondant à l'équivalent de 126 postes d'enseignants ! Résultat des courses, aucune création de postes, mais 64 supprimés dans le pré bac.

Dans les Yvelines, dans les lycées, c'est plus 465 élèves, mais moins 371,51 heures. En collèges pour 26 élèves en moins dans tout le département, ce sont 392,84 heures postes qui disparaissent.

Ce sont des exemples mais ils ont un sens :

Le gouvernement essaie de nous englober avec ses réunions « *partenariales syndicales* » sur la rédaction de protocoles. Mais il poursuit les suppressions de postes, de classes et d'heures sans que personne ne le dise !

OUI, nous avons eu raison de faire grève le 27 janvier, les conditions de travail, la valse des postes, des classes, est insupportable.

LE SNFOLC REVENDIQUE :

- ▶ **L'arrêt des suppressions de postes, de classes et d'heures**
- ▶ **La restitution des 1 800 suppressions de postes de 2021 et celles prévues pour 2022 (moins 440)**
- ▶ **Le recrutement et la stagiairisation immédiate des candidats sur les listes complémentaires comme dans le premier degré et l'abondement des listes complémentaires**
- ▶ **Le rétablissement du baccalauréat national avec ses épreuves nationales, anonymes et terminales.**

Avec des salaires gelés depuis 2020, il nous manque par mois 700 €, avec des conditions de travail insupportables et des postes supprimés, OUI, la grève du 13 janvier, du 27 janvier, sont légitimes. Nous avons ouvert une brèche le 13 janvier dans la politique du gouvernement, nous la poursuivons le 27 janvier. Et nous le disons forts et haut les diplômes ne peuvent se négocier. Blanquer veut les territorialiser. Alors, plus que jamais, le SNFOLC appelle les personnels des établissements à se réunir. Nous pouvons gagner.